FÉVRIER/MARS 2022

Municipalité de Saint-Télesphore

Le Montjoie

Journal municipal

La santé pour 2022...

Les dernières années ont été marquées par la pandémie, mais c'est avec espoir et confiance que nous vous souhaitons une belle année 2022 pleine de santé et de liberté. Continuons à faire notre devoir collectif et individuel pour le bien-être de tous. *Bonne année!*

Photographie: Bourgon, Julie. Hiver 2022

VOUS PRÉFÉREZ CONSULTER LA VERSION NUMÉRIQUE DU JOURNAL MUNICIPAL?

Afin de réduire l'impact environnemental, nous vous demandons de nous confirmer si vous désirez continuer de recevoir la version papier ou si vous préférez consulter la version numérique qui est accessible en tout temps sur le site de la Municipalité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consentir à ne plus recevoir la version papier à votre domicile en nous retournant le billet ci-dessous ou en acheminant un courriel à **adjointe@st-telesphore.ca**. Veuillez bien indiquer votre prénom, nom et adresse civique.

Notez que si vous procédez à ce changement et que vous souhaitez recevoir de nouveau la version papier, **vous devrez contacter** la municipalité.

☐ **Je ne désire plus recevoir le journal municipal en version papier.**

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse civique: _____

* **Veuillez déposer ce billet à l'hôtel de ville selon les heures d'ouverture.**

HÔTEL DE VILLE
1425, route 340, Saint-Télesphore QC
J0P 1Y0

Téléphone **(450)269-2999**
Télécopieur**(450)269-2257**

Courriel **info@st-telesphore.ca**
Site internet **www.saint-telesphore.com**
Facebook **facebook.com/saint-telesphore**

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi 8:30 À 12H00 – 13H00 À 16H30

DIRECTION GÉNRALE
Madame Danielle Glode, poste 3163
dg@st-telesphore.ca

MAIRIE
Monsieur David Mackay, poste 3161
maire@st-telesphore.ca

ADJOINTE
Madame Manon Cuillerier, poste 3162
adjointe@st-telesphore.ca

URBANISME
Monsieur Pier-Luc Paquet, poste 3158
urbanisme@st-telesphore.ca

SERVICE D'INCENDIE
450-802-2468
incendie@st-telesphore.ca

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
Poste 3159
travauxpublics@st-telesphore.ca

URGENCE MUNICIPALE
Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

DANS CETTE PARUTION

Affaires municipales	2
Offres d'emploi et avis publics	3
Sécurité incendie	4
Sécurité civile	5
Hygiène du milieu et environnement	6
Urbanisme	7
Loisirs et culture	8
Vie communautaire	10
Calendriers	12

AFFAIRES MUNICIPALES

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2022

8 mars	9 août
12 avril	13 septembre
10 mai	11 octobre
14 juin	8 novembre
12 juillet	13 décembre

MOT DE BIENVENUE

La Municipalité souhaite la bienvenue à monsieur Pier-Luc Paquet, qui occupera le poste d'inspecteur municipal en urbanisme et environnement.

Monsieur Paquet, est familier avec les règlements de notre territoire et travaille conjointement avec la municipalité de Rivière-Beaudette.

Ayant débuté le 7 février, il se fera un plaisir de vous servir durant son horaire soit le mercredi de 16h00 à 21h00 et le vendredi de 12h00 à 16h00.

Bienvenue monsieur Paquet!

La Municipalité souhaite aussi la bienvenue à madame Manon Cuillerier, qui est de retour parmi nous à partir du 14 février en tant que greffière-trésorière adjointe.

Ayant vécu son enfance à Saint-Télesphore, elle connait très bien notre municipalité et se fera un plaisir de vous servir durant nos heures d'ouverture

C'est avec plaisir que nous l'accueillons encore une fois parmi nous.

Bon retour madame Cuillerier!

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VIRTUEL ET SANS PRÉSENCE DU PUBLIC

Afin de respecter les mesures sanitaires et en raison de la hausse des éclosions de COVID-19, la municipalité doit tenir l'assemblée mensuelle sans présence du public, de façon virtuelle, jusqu'à nouvel ordre.

Ces assemblées sont toujours disponibles en différé sur le site web municipal. Nous vous aviserons dès que le retour en présentiel sera en vigueur.

PROCHAINE SÉANCE

Mardi le 8 mars 19h30

Les personnes qui le souhaitent peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil:

- par courriel à dg@st-telesphore.ca;
- par téléphone au 450-269-2999 poste 3163;
- par internet au www.saint-telesphore.com/nous joindre.

Les séances du Conseil sont enregistrées. Tous les enregistrements sont diffusés sur le site internet municipal. Une copie est disponible sur demande.

BUDGET 2022

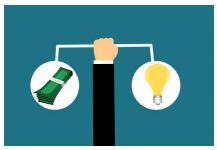

Les membres du conseil ainsi que la direction générale ont travaillé à la préparation du budget de l'année 2022. Le budget vous sera présenté lors de la séance extraordinaire le 21 février 2022 à 19h00.

Vous recevrez par la poste une publication spéciale à cet effet durant la première semaine du mois de mars 2022 et vous pourrez également le consulter sur le site internet de la municipalité.

COMPTES DE TAXES 2022

En raison des dernières élections, et puisque vos nouveaux élus ne souhaitent pas précipiter les décisions budgétaires, l'adoption du budget 2022 a été repoussée au 21 février 2022.

Conséquemment, les comptes de taxes vous seront postés vers la mi-mars et les dates des versements seront établis en prenant compte de ce délais.

JOURNALIER SAISONNIER

La Municipalité des Saint-Télesphore est à la recherche d'un(e) candidat (e) pour remplir les fonctions de journalier sur une base saisonnière.

Durée de l'emploi
De avril à octobre 2022 avec une possibilité de réembauche pour la saison prochaine

Conditions de travail
Salaire établi en fonction de l'expérience

Tâches principales

- Aider le responsable des travaux publics dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes ;
- Entretien des espaces verts ;
- Collecte des résidus verts et déchiquetage des branches.

Pour toute personne intéressé, communiquez avec madame Danielle Glode, directrice générale et greffière-trésorière par intérim au 450-269-2999 poste 3163 ou faire parvenir votre curriculum vitae à dg@st-telesphore.ca.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Danielle Glode, directrice générale et greffière par intérim de la Municipalité de Saint-Télesphore

QUE le budget l'année 2022 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 seront adoptés lors de la séance extraordinaire du 21 février 2022 à 19h00 à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé au 1425 Route 340 à Saint-Télesphore.

DONNÉ à Saint-Télesphore, ce neuvième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux.

Danielle Glode
Directrice générale et greffière –trésorière par intérim

INTERRESSÉ À JOINDRE NOTRE ÉQUIPE?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation.

Indiquez le poste pour lequel vous désirez poser votre candidature.

Acheminez le tout par courriel à dg@st-telesphore.ca.

Pour toute information, communiquez avec madame Danielle Glode, directrice générale et greffière-trésorière par intérim au 450-269-2999 poste 3163.

Facebook.com/SSISTTEL

La page officielle du Service Incendie de Saint-Télesphore

PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ

Avancement de l'heure dans la nuit du samedi 12 au 13 mars 2022

OFFRE D'EMPLOI
POMPIER TEMPS PARTIEL

La Municipalité de Saint-Télesphore est à la recherche de candidats pour combler des postes de pompiers à temps partiel et établir une liste de candidats potentiels pour le service de Sécurité incendie.

Résumé des principales fonctions

Sous la supervision du directeur du service de Sécurité incendie et de ces officiers, le candidat retenu devra notamment:

- Lutter contre les incendies par des opérations de sauvetage des personnes et de protection des biens ;
- Être disponible afin de répondre aux appels d'urgence ;
- En matière de prévention, appliquer les différents programmes et participer à l'éducation du public ;
- Participer à l'inspection et à l'entretien des véhicules d'intervention, de la caserne et des équipements utilisés en cas d'incendie et au cours de diverses interventions ;
- Participer aux formations continues effectuées par le service incendie afin de maintenir les qualifications requises des manœuvres à exécuter lors d'appel d'urgence et tout autre type d'opération du service.

Exigences

- Être titulaire de la formation « Pompier 1 » de l'École nationale des pompiers du Québec ou s'engager à suivre cette formation ;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 4A ou s'engager à obtenir ce permis dans un délai de 6 mois suivant la date d'embauche ;
- Être en bonne condition physique et disposé à se soumettre à un examen médical ;
- Demeurer à une distance maximale de 20 km à vol d'oiseau de la caserne ;
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi ;
- Obtenir une autorisation de votre employeur vous permettant de quitter le travail lorsque vous êtes appelé à intervenir comme pompier.

Les candidats intéressés à déposer leur candidature sont invités à le faire par courriel à l'attention du directeur incendie, M. Marc-André Dubé, à l'adresse suivante : incendie@st-telesphore.ca

DÉNEIGEMENT DE VOTRE TOITURE

Par mesure de prévention et pour assurer la sécurité du public, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) recommande aux propriétaires de :

* retirer la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement;
* prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près du bâtiment;
* porter une attention aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies;
* confier le déneigement à des entreprises qui ont l'expérience et l'équipement appropriés.

Québec

DURÉE DE L'ISOLEMENT

12 ans et plus		Moins de 12 ans	Personnes immunosupprimées
Adéquatement vacciné	5 jours* (les 5 jours suivants avec port du masque en tout temps)	5 jours et refaire un test rapide le 5e jour. • **Si le test est positif,** poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires. • **Si le test est négatif,** l'enfant peut reprendre ses activités.	21 jours
Non adéquatement vacciné	10 jours		

* Si les symptômes s'améliorent et après au moins 24 heures sans fièvre.

Si vous êtes un **travailleur de la santé,** communiquez avec votre milieu de travail pour recevoir les consignes de levée de l'isolement et de retour au travail.

Pour plus d'information :

Québec.ca/isolement

Votre gouvernement

Québec

LE SAVIEZ-VOUS?

CONTRÔLE ANIMAL

Vous pouvez contacter le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges au 450-510-1508 pour une urgence concernant un **chien**, 24 heures sur 24.

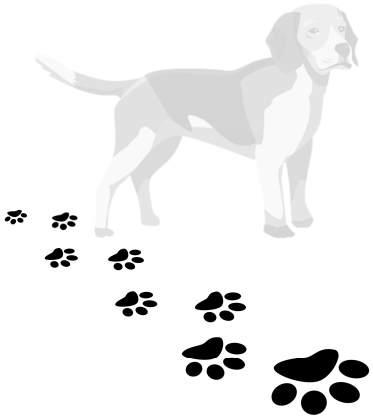

Numéros d'urgence

NUMÉROS D'URGENCE

9-1-1 Feu, ambulance, Police

8-1-1 Info-Santé

5-1-1 Transport Québec

3-1-1 Urgence en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville

2-1-1 Soutien psychologique

LE BAC BRUN

Pourquoi adopter le bac brun?

Environ 40 % du contenu de la poubelle est constitué de matières organiques. Le service de collecte du bac brun détournera près de 17 000 tonnes de matières organiques du site d'enfouissement pour être traitées et transformées en compost. **Adopter le bac brun, c'est poser un geste concret pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et lutter contre les changements climatiques.**

Vous n'êtes pas certain de ce que vous pouvez mettre dans votre bac brun? Visitez le www.monbacbrun.com ou téléchargez l'application mobile

Ça va où?

Bon compostage!

ÇA VA OÙ?

L'OUTIL TRICYCLE

Tricycle est un outil intelligent d'aide au TRI, développé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui s'inscrit dans le CYCLE de la réduction, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles. Cet outil est facile à utiliser et permet à tous les citoyens de faire une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Pour plus d'information, visitez le site internet https://tricycle-mrcvs.ca/ .

TRICYCLE

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN HIVER

Avec les températures froides récentes, nous vous présentons quelques gestes à faire pour rendre votre habitation plus écoénergétique et faire des économies sur votre facture d'électricité.

* Maintenez une température entre 18 °C et 20 °C à l'intérieur. Ainsi, vous aurez moins froid en sortant puisque la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur sera moins importante, tout comme votre facture;
* Ne chauffez pas une pièce inoccupée: diminuez sa température et prenez soin de fermer la porte;
* Repérer les fuites d'air;
* Dépoussiérer vos plinthes;
* Laissez entrer le soleil par les fenêtres;
* Pensez à éteindre vos lumières inutilisées;
* Pensez à consommer moins d'eau chaude: utilisez le lave-vaisselle seulement lorsqu'il est plein, prenez une douche au lieu d'un bain.

URBANISME

Projet, construction ou travaux?

Vous avez des projets, vous souhaitez rénover ou vous voulez réaliser des travaux sur votre propriété? Que ce soit faire de la construction, l'installation d'une piscine, de la transformation, un agrandissement ou une démolition vous devez vous assurer de respecter la législation d'urbanisme en vigueur.

N'attendez pas à la dernière minute pour faire votre demande de permis.
Contactez monsieur Pier-Luc Paquet au poste 3158 ou par courriel à urbanisme@st-telesphore.ca.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité est à la recherche de candidats ou candidates afin de représenter la communauté sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Ce comité réunit des citoyens et des membres du comité d'urbanisme de la Municipalité afin d'étudier et d'émettre des recommandations au conseil municipal en matière d'urbanisme. Les rencontres concernent le zonage, le lotissement, la construction, les plans d'implantation et tout autre sujet qui touche la planification urbaine et l'aménagement du territoire.

Vous avez de l'intérêt ou une vision particulière pour l'aménagement du territoire?

Les réunions ont lieu habituellement le mardi soir, environ de 1 à 4 fois par année, selon les demandes.

* Un jeton de présence d'une valeur de 30,00 $ est versé aux membres pour chaque présence aux rencontres du CCU.

Pour ceux et celles qui sont intéressés, communiquer avec madame Danielle Glode, directrice générale et greffière-trésorière par intérim au 450-269-2999 poste 3163 ou par courriel à dg@st-telesphore.ca

Comité consultatif d'urbanisme

STATIONNEMENT PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Afin de faciliter le déneigement, la Municipalité de Saint-Télesphore compte sur votre collaboration et tient à rappeler aux citoyens que le règlement sur le stationnement stipule que:

«Nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier sur la voie publique entre minuit et 7h00, du 15 novembre au 1er avril, inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.»

ABRIS TEMPO

Les abris d'auto temporaires de type «Tempo» sont permis du 1er novembre au 15 avril de l'année suivante.

Ceux-ci doivent être démontés à chaque année au plus tard le 15 avril.

Quiconque contrevient à cette disposition du règlement de zonage commet une infraction et est passible d'une amende de 100 $

Comité des loisirs

QUI SOMMES-NOUS?

Un comité dynamique formé du maire et de membres du conseil, pour une municipalité qui bouge et qui se rassemble!

Les membres du comité:

* Nathalie Lanthier
* Mélissa Morin
* Valérie Camiré
* David McKay

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/LoisirsSaintTelesphore

PATINOIRE EXTÉRIEURE

Bien que plusieurs activités hivernales soient limitées, vous êtes nombreux à profiter de la patinoire et l'anneau de glace au parc André Leblanc.

La municipalité profite de l'occasion pour vous remercier de votre collaboration et de votre respect des mesures mises en place.

Les citoyens et citoyennes n'ont que de bons mots sur la qualité de la glace.

Nous en profitons pour remercier monsieur **Roger Bériault** et madame **Vicky Bériault** qui veillent, jour après jour, à l'entretien de la patinoire.

Merci

GLISSADES

Depuis le 23 janvier dernier, vous pouvez glisser aux deux parcs municipaux. Il suffit d'apporter votre traîneau et de bien vous amuser!

Nous remercions monsieur **Marc Lafleur** pour son temps et son aide à la préparation des buttes.

Veillez à ce qu'un enfant soit toujours accompagné et à ne pas l'autoriser à creuser un tunnel dans la butte.
La vigilance des parents permet d'éviter les accidents. Nous comptons sur votre collaboration afin de respecter les mesures en vigueur en lien avec la COVID-19.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Le club des loisirs de la municipalité invite tous les citoyens à profiter du plein air hivernal en construisant le plus beau château de neige en famille et à le prendre en photo pour courir la chance de gagner des prix.

Vous pouvez vous inscrire à www.defichateaudeneige.ca sous l'onglet «inscription» et «château».

Nous vous invitons également à partagez votre construction sous la publication du concours de notre page Facebook!

BALLE-MOLLE

Suite au sondage, c'est avec plaisir que nous vous annonçons l'implantation d'une nouvelle ligue de balle molle amicale, qui regroupera des équipes mixtes.

Les modalités d'inscriptions et règlements seront communiquées sous peu.

CAMP D'ÉTÉ 2022

Tout comme l'an passé, le camp de jour se fera en collaboration avec la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Maison de la famille.

Les informations et modalités d'inscription vous seront communiquées dans les prochaines semaines.

ON SE PRÉPARE POUR L'ÉTÉ!

Votre comité des loisirs prépare une offre d'activités variées pour l'été 2022. Nous vous demandons de porter attention aux différents sondages qui seront mis en ligne pour aider à la planification.

Il y aura également une collaboration avec le Club Multisports Val-des-Prés, pour certaines activités.

Pour vos jeunes et la réussite des activités, nous comptons sur votre implication et votre collaboration.

LE SAVIEZ-VOUS?

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ZOTIQUE

Grâce à une entente avec la Municipalité de Saint-Zotique, vous avez accès à un abonnement annuel **sans frais**. Il suffit de présenter une preuve de résidence et le tour est joué! Vous avez accès à des livres imprimés, sonores ou numériques, à des jeux, jouets, revues, films et séries DVD.

Pour renseignements:

450-267-9335, poste 260

biblio@st-zotique.com

SONDAGE PÉTANQUE ET VOLLEYBALL

Suite au sondage, les réponses sont favorables pour démarrer une ligue de volleyball amicale et de pétanque.

Les modalités d'inscriptions et règlements seront communiqués sous peu.

Pour la réussite et le bon fonctionnement des activités, nous sollicitons votre collaboration et cherchons des volontaires responsables.

Votre engagement est important!

SERVICES DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Le Tournant est un organisme communautaire, un centre de crise, de prévention du suicide et de réadaptation en santé mentale. Plusieurs services y sont offerts, notamment:

- Ligne de crise 24/7
- Interventions de crise dans le milieu
- Suivi étroit pour les personnes à risque élevé
- Hébergement de crise (court terme)
- Mesures pour les proches ou témoins d'un suicide
- Groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide

Pour recevoir de l'aide immédiate, composez le
450-371-4090
1-833-371-4090
(sans frais)
letournant.org

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

(cuisine, livraison des repas)

Ambiance joyeuse et dîner offert !

450.265.3548 ou
1.855.510.3548
12, rue Curé-Cholet,
St-Polycarpe
www.centredesainesvs.com
reception@ccavs.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AINÉS VAUDREUIL-SOULANGES

Organisme offrant divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Popote roulante

Livraisons de repas faits maison au domicile des aînés, de personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique, pour une convalescence ou pour les proches aidants, les lundis, mercredis et jeudis midi. La popote comprend : soupe, repas et dessert au coût de 7,50$ et/ou surgelés au coût de 6,00$ sans taxe, ni pourboire.

Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

Repas surgelés

65 ans et plus : 6,00$ Moins de 65 ans : 7,00$

Les rendez-vous du centre

Programmation d'activités diversifiées, offertes aux personnes de 50 ans et plus
qui contribuent à l'enrichissement de la vitalité intellectuelle, émotionnelle, physique et sociale.

450.265.3548 ou
1.855.510.3548
12, rue Curé-Cholet,
St-Polycarpe

www.centredesainesvs.com
reception@ccavs.ca

HÉBERGEMENT LA PASSERELLE

VIOLENCE CONJUGALE

Le centre offre l'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale dans la région. Ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour.

Pour de l'information ou joindre une intervenante, veuillez composer le 450.424.6010.

Courriel:
info@hebergementlapasserelle.com

Site web: www.hlapasserelle.com

Noël 2021

ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

AU PARC LÉON-PRIEUR

&

RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

AU PARC ANDRÉ-LEBLANC

Remerciements

La Municipalité tient à remercier plusieurs membres de la communauté qui ont offert un soutien inestimable dans la réussite des activités aux deux parcs municipaux pour la fête de Noël. La magie et le plaisir étaient au rendez-vous! *Merci!*

M. David McKay, maire
pour le magnifique et grand sapin;

Épicerie Stéphane Levac
pour la commandite de café et chocolat chaud;

Mme Georgette Sauvé
pour le don de décorations de noël;

Le Père Noël
pour sa présence inoubliable;

M. André Campeau
pour le montage des décorations et le confort de notre Père Noël;

L'équipe Service Incendie
pour la pose des lumières et pour veiller à la sécurité des citoyens;

Machinerie CH
pour le don des lumières;

Aux citoyens et citoyennes
pour votre participation;

Aux enfants
pour les belles œuvres qui ont décorés le sapin!

FÉVRIER 2022

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14 Saint-Valentin	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2022

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Matières recyclables	Matières domestiques	Matières organiques	Conseil Municipal	Collecte objets volumineux	Changement d'heure